**COMMUNIQUE**

**IMPORTANT**

Afin d’entamer les compétitions des jeunes catégories le plus tôt possible , il est demander aux secrétaires des clubs de déposer les dossiers des demandes des licences de leur joueurs , au plus tard le JEUDI 25 Octobre 2018 .

Les clubs n’ayant pas respecté le délais , les dispositions réglementaires seront prises à leurs encontres .